

PLAN DE LUTTE

CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

ÉVALUATION ANNUELLE DU PLAN DE LUTTE

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT : Félix-Leclerc

ANNÉE DE LA VERSION : 2025-2026

DATE DE PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT : 8 juin 2026

NOM ET FONCTION DES PARTICIPANTS AYANT PARTICIPÉ À L'ÉVALUATION ANNUELLE :

Nom	Fonction
Khadidja Lamsila	TES St-Zotique (présco-1 ^{er} cycle)
Geneviève Pelletier	Psychoéducatrice
Sophie Benny	TES Darlington (2 ^e et 3 ^e cycles)
Antoine Marchand-Dupuis	Enseignant 3 ^e cycle
Ahmed Benzekri	Enseignant 2 ^e cycle
Mihaela Dolorés Irimia	Enseignante 3 ^e cycle
Mahjouba Essalki	Responsable du service de garde
Marie-Pierre Boucher	Directrice adjointe

COMITÉ RESPONSABLE DU PLAN DE LUTTE :

Question	Réponse	Si NON, identifier le(s) changement(s) à prévoir
Est-ce que les participants au comité étaient représentatifs de l'équipe-école?	☐ Oui ☒ Non	Il manque le premier cycle (il faudra un membre du premier cycle en 26-27)
Est-ce que la fréquence des rencontres inscrite au plan de lutte a été respectée?	☐ Oui ☒ Non	Nous ne nous sommes pas rencontrés assez souvent. Nous avions prévu 10 rencontres, nous nous sommes rencontrés 6 fois seulement.
Est-ce que la fréquence des rencontres a été suffisante pour permettre au comité de réaliser l'ensemble de ses mandats?	☐ Oui ☒ Non	L'an prochain, nous voulons nous donner des mandats plus précis et nous faire un calendrier annuel lors de la première rencontre de septembre.
Est-ce que le suivi de la mise en œuvre du plan de lutte a été fait à chacune des rencontres du comité?	☒ Oui ☐ Non	Le suivi s'est fait, mais pas seulement dans les rencontres. Sur Darlington, deux tournées des classes sur la résolution de conflits et l'affirmation de soi en trois étapes ont été faites. Sur Saint-Zotique, une tournée a été faite sur les règles de l'autobus.

ÉVALUATION DES NEUF ÉLÉMENTS DU PLAN DE LUTTE :

1. Analyse de la situation

Commentaires
Un sondage a été passé aux élèves de 2^e à 6^e année. Le portrait est représentatif de celui de l'an passé. Les insultes sont encore présentes, mais les adultes interviennent souvent. Le travail de sensibilisation sera continué l'an prochain. Aussi, un <i>Questionnaire sur la sécurité, la violence et le bien-être dans les écoles (QSVE-BE)</i> sera réalisé auprès des élèves.

Pour l'année en cours, indiquer les priorités de l'école inscrites au plan de lutte et spécifier leur niveau d'atteinte

Formulation de la priorité au plan de lutte	Niveau d'atteinte de la priorité Cochez la case correspondante	Explication quant au niveau d'atteinte (Pourquoi?)	Reconduction de la priorité Cochez la case correspondante	Si OUI, quels ajustements seront nécessaires à apporter aux moyens prévus pour cette priorité?
No. 1 Les élèves doivent interagir de façon positive et respectueuse entre eux.	☐ Atteinte ☒ Partiellement atteinte ☐ Non atteinte	Si on se fit un sondage, on constate qu'il y a de la violence physique et verbale. Certains élèves peuvent se sentir rejeté. Par contre, beaucoup d'élèves sont capable de se parler respectueusement. Les enseignants trouvent que la situation s'est améliorée depuis quelques années.	☒ Oui ☐ Non	Essayer de faire plus d'ateliers dans les classes, travailler davantage entre intervenants/enseignants, varier les façons d'aborder des sujets. Faire de l'impro, ça peut marcher. Les faire se pratiquer.
No. 2 Utiliser, en tant qu'élève, la méthode de résolution de conflits apprise.	☐ Atteinte ☒ Partiellement atteinte ☐ Non atteinte	On ne pense pas qu'elle est faite de façon spontanée. Avec un adulte, ils la font, mais ils n'utilisent pas automatiquement la méthode.	☒ Oui ☐ Non	Il faut les encourager à l'utiliser de façon autonome.

2. Mesures de prévention

- Les mesures sont faites :
- Animation des contenus obligatoires du MEQ au regard du développement des compétences personnelles et sociales des élèves;
- Réalisation d'activités en prévention de la cyberintimidation avec l'agent sociocommunautaire du SPVM;
- Mise en place d'une surveillance active dans la cour d'école et lors des moments de transitions;
- Intervention sur-le-champ, en tout temps, par tout le personnel;
- Organisation de jeux structurés lors des récréations;
- Enseignement des comportements attendus en classe et au service de garde ;
- Vulgarisation du code de vie et signature de celui-ci par les élèves et leurs parents;

Les mesures de préventions sont : ☒ à maintenir tel quel ☐ à modifier*

*Modifications à apporter:

Par contre, on peut les bonifier et peaufiner

3. Collaboration des parents

Commentaires
La communication avec les parents est bonne. - Sécuriser les parents de l'élève victime en illustrant les mesures prises pour assurer la sécurité de leur enfant. - Informer les parents de l'élève instigateur des mesures de soutien et d'encadrement qui seront mises en place. - Impliquer les parents concernés par la situation dans les démarches entreprises par l'école afin de mettre fin à la situation. - Prévoir un accompagnement pour les parents, s'il y a lieu (ex. : agent de liaison, intervenant communautaire); - Fournir des interprètes aux familles allophones pour favoriser la communication avec le personnel. - Envoyer un Info-parents chaque mois; - Diffuser la synthèse du plan de lutte et son évaluation, du processus de plainte du CSSDM et les Protocoles d'intervention sur les comportements sexualisés et les violences sexuelles du CSSDM sur le site internet de l'école; - Faire signer le code de vie dans l'agenda aux parents;

Les **mesures de collaboration des parents** sont : ☒ à maintenir tel quel ☐ à modifier*

*Modifications à apporter:
On voudrait cependant la bonifier en faisant quelques rencontres d'informations sur l'intimidation avec les parents. On voudrait aussi les appeler davantage quand il y a une amélioration avec leur enfant.

4. Modalités pour effectuer un signalement ou pour formuler une plainte

Commentaires
Il y a peu de plaintes formelles et elles sont beaucoup dû au transport scolaire. Les parents le font par courriel.



Les modalités pour effectuer un signalement ou pour formuler une plainte sont : ☒ à maintenir tel quel ☐ à modifier*

*Modifications à apporter:

Aucune

5. Mesures visant à assurer la confidentialité

Commentaires

La confidentialité n'est pas toujours respectée, car il arrive que des noms soient nommés dans les corridors ou le salon du personnel.

Les mesures visant à assurer la confidentialité sont : ☐ à maintenir tel quel ☒ à modifier*

*Modifications à apporter:

Un rappel devra être fait en début d'année auprès du personnel.

6. Actions à entreprendre à la suite d'un acte d'intimidation ou de violence

Commentaires

Il y en a eu peu, mais les actions nécessaires ont été entreprises.

Les actions à entreprendre à la suite d'un acte d'intimidation ou de violence sont à maintenir tel quel (Contenu institutionnel)

7. Mesures de soutien ou d'encadrement offertes à l'élève victime, auteur ou témoin

Commentaires
- Les mesures de soutien ou d'encadrement ont été appliquées rapidement auprès des élèves victimes; - Les mesures de soutien ou d'encadrement ont été appliquées rapidement auprès des élèves instigateurs; - Les mesures de soutien ou d'encadrement ont été appliquées rapidement auprès des élèves témoins, mais on pourrait les supporter davantage à signaler des événements.

Les **mesures de soutien ou d'encadrement offertes à l'élève victime, auteur ou témoin** sont à maintenir tel quel (Contenu institutionnel)

8. Sanctions disciplinaires applicables

Commentaires
- Perte de privilèges; - Retrait d'une activité; - Geste et/ou démarche de réparation; - Réflexion personnelle et recherche de solutions; - Contrat personnalisé d'engagement avec renforcements positifs; - Suspension interne ou externe; - Résolution de conflits

Les **sanctions disciplinaires applicables** sont à maintenir tel quel (Contenu institutionnel)

9. Suivi des signalements et des plaintes

Commentaires
Toutes les actions ont été posées, mais il arrive que ce soit dans les deux sens (victime et instigateur) que la situation continue.

Le **suivi des signalements et des plaintes** est à maintenir tel quel (Contenu institutionnel).

Les enseignants doivent s'assurer que les parents ont lu les notes dans l'agendas et les TES doivent faire les suivis.